



CHOSSES 2010

N° 08

16 Octobre 2010
19 Novembre 2010

LES

la revue de presse par Geneviève Casanova



SOCIÉTÉ



TRAVAIL SOCIAL



LÉGISLATION



EMPLOI



LOGEMENT



SANTÉ



SCOLARITÉ



BIBLIO



BRÈVES



COUP DE CŒUR

Quand nous avons ouvert le dossier Jeunesse à l'intérieur de notre rubrique Travail social, nous le déplorions car c'était l'indice d'une accumulation de problèmes: chômage, exclusion, autonomie des moins de 25 ans, etc. Certes ce dossier nous sommes bien loin de pouvoir le refermer mais une inquiétude encore plus grande nous est venue à la lecture des articles que nous vous soumettons : nous verrons-nous prochainement dans l'obligation d'ouvrir un dossier Enfance ?

Voyez plutôt : de plus en plus d'enfants sont exclus des soins c'est le constat de Médecins du Monde, de plus en plus d'enfants dans les centres de rétention administrative, c'est une alerte de la Cimade... et puis c'est la Défenseure des Enfants qui publie un rapport thématique « Précarité et protection des droits de l'enfant » et là nous sommes certains d'être malheureusement dans le vrai; aussi avons-nous donné la première place à l'Appel dit de Bobigny qui réclame une « loi d'orientation et de programmation annuelle pour l'enfance et la jeunesse ». Reste une forme de honte quand même car nous en faisons partie nous aussi de cette société, avec le sentiment que quelque chose décidément ne va plus.

Nous avons souvent parlé du foisonnement de textes et d'annonces, des difficultés à s'y repérer et des appels incessants à davantage de cohérence. Dans ce numéro les intervenants s'attachent à décrypter ce paysage législatif ou réglementaire de manière très technique et le résultat est sans appel. Le Collectif d'associations du logement parle de « contre-messages politiques scandaleux », et le Conseil national du Sida de « contradictions flagrantes » : certains articles des lois en préparation sur l'immigration et la sécurité intérieure seraient incompatibles avec le droit opposable au logement ou les objectifs affichés du dernier plan de lutte contre le sida. Parmi d'autres. Dont acte...

Cet éditorial vous fait penser à un dimanche de novembre, pluvieux de surcroît ? Et pourtant nous sommes bien placés pour savoir que des changements sont possibles, que des projets peuvent être efficaces, qui ne sont pas forcément d'ailleurs les plus coûteux. Il nous faut plus que jamais les poursuivre de manière à susciter des inflexions différentes.

En attendant, nous vous souhaitons comme toujours de bonnes lectures et à bientôt...

genevieve.casanova@addap13.org



Ecouter la version audio de l'édito



Chantier prioritaire : les associations dénoncent une politique contradictoire p 15
 La trêve a commencé et 2 millions de personnes attendent un logement social p 15
 Nous signalons dans le numéro 10/8 p 15



De plus en plus d'enfants exclus des soins, selon Médecins du monde p 16
 Une salle de consommation de drogues : le choix du moindre mal p 16
 Le nouveau plan de lutte contre le sida et autres infos p 16



Bilan du collège par le Haut Conseil de l'Éducation p 16
 Nous signalons dans le numéro 10/8 p 17



ASH du 15 octobre 2010 p 17
 ASH du 22 octobre 2010 p 17
 ASH du 29 octobre 2010 p 17
 ASH du 12 novembre 2010 p 17



Ce qu'il n'est pas permis d'ignorer sur la garde à vue p 17
 Le Monde en bref dans le numéro 10/8 p 18
 ASH du 15 octobre 2010 p 18
 ASH du 22 octobre 2010 p 18
 ASH du 29 octobre 2010 p 18
 ASH du 5 novembre 2010 p 18
 ASH du 12 novembre 2010 p 18





L'appel de Bobigny

10/8/ 6691- ASH 22/10/10



Nous va droit au cœur alors que nous venons de lire nous lisons les constats de Médecins du Monde ou des centres de rétention administrative.

Lancé le 19 octobre par une quarantaine d'assocs (dont CEMEA, DEI-France, Cnajep...).

Il réclame "une loi d'orientation et de programmation annuelle pour l'enfance et la jeunesse" qui donne une priorité à l'éducation.

Téléchargeable sur le site des villes éducatrices.

Assises de la prévention de la délinquance (14/10): rapport de M. Bockel et réactions (Cf. n° 10/6)

10/8/ 651 - ASH 22/10/10 - p. 19-20 & 22-23

10/8/ 651 - ASH 12/11/10 - p. 5-6 & 20-21



Le discours de clôture n'était pas sécuritaire, on ne peut que s'en féliciter mais faut-il augurer de ce qui est dit... ou de ce qui n'est pas dit ? On parle très peu de moyens apparemment.

Quant à l'appréciation portée sur la prévention spécialisée, nous vous en laissons juges... mais vous engageons vivement à en prendre connaissance.

M. Bockel a souligné 3 axes lors de la clôture et son rapport les développe

Construire une véritable politique publique de soutien à la parentalité

Soutien : généraliser les écoles de parents, développer un "coaching parental" (s'appuyer sur REAAP), créer un statut de beau-parent, rendre obligatoire l'opération "Ouvrir l'école aux parents" (formation linguistique... voir Scolarité).

Nouvelle économie des sanctions : faciliter le recours aux poursuites pénales en abrogeant les "notions de motif légitime et d'excuse valable" des art. du code pénal incriminant le fait de se soustraire à ses obligations légales ou de ne pas scolariser un enfant (227-17 & 227-17-1).

Garantir l'accès à la citoyenneté par l'école

"Éviter chez les élèves une construction identitaire fondée sur le rejet de l'autorité"

Lutter contre absentéisme, décrochage et violences.

Réintroduire le travail sanitaire et social à l'école et mettre en place un repérage précoce des enfants en souffrance.

Permanences ASE en écoles et collèges, retisser liens avec une

PMI compétente jusqu'à 12 ans (au lieu de 6) et réseau partenarial EN / CMPP / pédopsychiatrie : équipes pluridisciplinaires dans les établissements pour détecter et répondre à des comportements d'enfants difficiles.

Pourrait se faire dès l'âge de 2 ou 3 ans...

Reconquérir l'espace public

"Donner un nouvel élan à la prévention spécialisée et au métier d'éducateur de rue": appelle à une "rénovation de la doctrine d'emploi des éducateurs de rue", métier "trop lié à la protection de l'enfance" (cf. arrêté 72).

"Dès lors profondément différent de celui d'éducateur d'établissement, ce métier peine à trouver sa place dans l'univers éducatif alors même qu'il constitue par ses méthodes informelles et par l'engagement de ceux qui l'exercent, souvent la seule manière d'entrer en contact avec des jeunes délinquants".

Valoriser davantage auprès du public travailleurs sociaux et juges des enfants ; mieux articuler le social au judiciaire et l'inscrire dans un traitement global de la délinquance des mineurs.

Premières réactions après les assises

M. Bockel n'a pas tenu un discours sécuritaire mais le secteur ne s'attend pas à un changement.

Pas de référence à la protection de l'enfance : les CG étaient les grands absents, et les maires largement représentés...

Rien sur la contextualisation des phénomènes de délinquance ni sur la question des moyens.

M. Heckel (Dteur CNLAPS) : "Je ne m'attends pas à un changement de cap sur une prévention éducative et sociale"

Uniopss : on parle de renforcer TIG etc. mais les moyens diminuent. Et le soutien à la parentalité doit "intervenir en amont, [ne peut] se résumer à la reconstruction de l'autorité des parents"

Opération de communication ?, PJJ-FSU, SM, SAF, CGT-PJJ et AFMJF le pensent (boycott).

Réactions au rapport

M. Mucchielli : certaines préconisations pourraient être intéressantes mais "noyées dans un moralisme bon teint".

"Le repérage précoce des enfants en souffrance" cristallise beaucoup de craintes.

M. Rosenczweig : "c'est bien d'abord de protection de l'enfance qu'il s'agit"

CMPP : un réseau existe mais la vraie question ce sont les moyens ; pas abordé dans le rapport.

Aucune référence non plus aux AS ni médecins scolaires..

M. Heckel (Dteur CNLAPS) : prend acte de la volonté de donner une place à la PS mais la dimension sociale de l'intervention est occultée, (les "actions sur le milieu").

L'AMGVF est satisfaite : "sous réserve de réponses en matière de financements"

Plan de prévention de la délinquance : une enquête du CNV affiche un bilan plus que mitigé

10/8/ 681-2371 - Gaz Com 25/10/10 + CNV Internet



Prenez connaissance de ce document... occasion de se reporter à l'annonce du plan et au précédent bilan du Conseil National des Villes (n° 9/9) ; contradictions, soyez-y attentifs, on les débusque de plus en plus souvent.

Sondage du CNV parmi coordonnateurs CLSPD / CISPDP sur la gouvernance locale et l'impact du plan annoncé en octobre 2009 (voir n° 9/9)

77,3% : la gouvernance locale n'a pas changé (recentrage sur le maire), et même "retour en arrière, perte de sens (...) le préfet demanderait au maire de devenir un supplétif de l'Etat afin de permettre la réussite des actions nationales" au lieu d'une coproduction qui se faisait auparavant, et les "stratégies

territoriales"ayant remplacé les CLS engendreraient de la "confusion".

60,3% : financements en baisse (FIPD ou CUCS).

Et la "prédominance de la vidéosurveillance réduit d'autant les moyens humains"

"La répartition assocs –collectivités n'est pas juste et ne correspond pas aux besoins locaux".

Contradictions entre objectifs et financements: aucun crédit pour les postes de coordonnateurs, ni les assocs d'aide aux victimes par ex.

Conclusion CNV : ces "résultats peuvent constituer une alerte sérieuse qui entrera en bonne place dans un avis ultérieur."

Synthèse du sondage en ligne sur le site CNV

Politique de la ville : un rapport d'évaluation et autres éléments

10/8/ 667 – ASH 22-29/10 & Le Monde 16/10/10



Manque de gouvernance, cohérence, ... il faut lire et relire tout cela, sur tout, ou presque, sans se lasser ? Au lieu d'épiloguer là-dessus félicitons-nous de la pugnacité des réseaux professionnels.

ASH 12/11/10 & Gaz Com 15/12/10

Contrats urbains de cohésion sociale prolongés jusqu'en 2014. M. Fillon le 08/11 : "Leurs projets ont besoin d'un cadre stable et pérenne"

D'ici là une nouvelle génération sera expérimentée sur une trentaine de sites : "accent sur emploi, éducation et sécurité".

Un rapport pointe l'impuissance de la politique de la ville à résoudre les difficultés des quartiers

Quid des objectifs de réduction à 5 ans des écarts de développement entre les quartiers en difficulté et le reste du pays (loi 2003 orientation ville) ?

Rapport du comité évaluation politiques publiques : situation d'ensemble pas meilleure (4,5 millions d'habitants en ZUS).

Pauvreté et chômage idem (41,7% de chômeurs en 08 chez les jeunes hommes...) ; résultats scolaires accusent retard important ; écarts pouvoir d'achat entre les communes plutôt aggravés ; soupçon "d'effet quartier négatif"...

Quelques résultats : développement économique, rénovation urbaine et amélioration lien social et reflux du chômage en ZFU (exonération charges).

Pourtant il y a des moyens : 3,7 milliards en 2009.

Il y a un problème de gouvernance

Sur le plan national, absence de pilotage interministériel : le plan espoir banlieue en est un exemple parfait... Le Comité interministériel des villes (CIV) n'a plus été réuni depuis janvier 09...

Sur le plan local, préfets de département pas dans la "proximité suffisante": "le maire est la seule autorité locale susceptible de traiter ces pbs territoriaux urbains dans leur globalité".

Propose attribution nouvelles compétences à titre expérimental : emploi, éducation et sécurité

Nouvelles mobilisations pour une relance de la politique de la ville

Assoc Maires Ville Banlieue France (AMVBF) demande des "accords de Matignon pour les banlieues": fonds de péréquation (2 milliards), rénovation urbaine 2 , "moyens renforcés"/ prévention et présence policière sur le terrain.

Le Collectif Pouvoir d'agir (5 réseaux dont IR-DSU et CNLAPS) vient de se créer pour "valoriser la capacité citoyenne des quartiers populaires"et promouvoir "l'empowerment"; demande des assises pour la relance politique de la ville en 2011

Lettre ouverte sur le site de l'association Fonda

Deux brèves

Accord-cadre ACSE / ANRU : pour renforcer efficacité et visibilité de leurs actions

Mme Amara lance un groupe de travail ZFU : évaluation et perspectives (conclusions 02/11).

Remaniement ministériel : tour d'horizon des ministères, des annonces et des réactions

10/8/ 713 – ASH 19/11/10 – p. 11-13&20-21



Ce qui change vraiment se cache quelque part entre tous ces mots. C'est à chacun de nous de le découvrir mais ce petit aide-mémoire peut être utile, plus modestement en attendant les décrets d'attribution qui permettront de mieux cerner les périmètres respectifs.

Un grand ministère social englobant le travail, l'emploi et la santé

Avec le retour de M. Bertrand. Mme Berra est secrétaire d'Etat chargée de la santé. Mme Morano devient ministre : apprentissage et formation professionnelle.

Un ministère à part entière pour la cohésion sociale et la solidarité. Avec Mme Bachelot secondée par Mme Montchamp, secrétaire d'Etat.

Dépendance, famille, droit des femmes et "tout ce qui touche à l'exclusion et à la cohésion sociale"

Ministère de la Ville pour M. Leroy

L'immigration est rattachée à l'Intérieur

M. Hortefeux restant place Beauvau : ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration. Exit donc le ministère de l'Immigration, Intégration, Identité nationale et Développement solidaire qui était une fusion des compétences de 3 ministères.

Jeunesse et Vie associative

Rattachées au ministère de l'Éducation nationale : secrétaire d'Etat Mme Bougrab

M. Apparu reste secrétaire d'Etat au logement

Mais sous la tutelle de Mme Kosciusko-Morizet : ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

Noter que Monsieur Mercier est le nouveau garde des Sceaux.

Chantiers annoncés d'ici 2012

Réforme de la dépendance

Lutte contre le chômage : généraliser le contrat de transition professionnelle et doubler le nombre de jeunes en formation en alternance (1,2 million).

"Rapprocher la justice des citoyens": jurés populaires dans les tribunaux correctionnels...

Des réactions des intervenants sociaux

Pas de ministre ou secrétaire d'Etat explicitement chargé de la famille : l'UNAF le regrette

Dilution de la Santé ? C'est l'inquiétude d'Act Up.

L'immigration est place Beauvau, ce qui inquiète SOS-Racisme et FDTA "l'intégration ne saurait être réduite aux seules conditions d'entrée et de séjour des étrangers"....

CPCA se réjouit de voir la vie associative "consacrée comme secteur et comme champ de politique publique à part entière"

L'ADF demande des "ressources durables et pérennes"; les dépenses d'aide sociale en 2009

10/8/ 674 – ASH 29/10/10 – p. 21



Un cran de plus et c'est toujours à suivre.

Motion votée par l'ADF à l'unanimité le 21/10

En cause, "évolution dynamique et pérenne" des 3 allocations universelles solidarité et suppression taxe professionnelle (50% des recettes fiscales).

Les Dpts "ne peuvent accepter de diminuer l'investissement public local pour assurer la solidarité nationale" et n'ont plus de marge.

Le groupe de gauche préconise attribution d'une part CSG et celui de droite une journée solidarité.

Voir sur cette question notre numéro 10/7

Bénéficiaires de l'aide sociale départementale 09

3,3 millions de prestations versée : + 4% en 1 an

Insertion : 41,6 % (RSA, CI RMA- CA..)

Personnes âgées : 40 %

Personnes handicapées : en hausse de 10% mais ne représente que 9,5% de l'ensemble

ASE : 8,8% (50% placements ; 50% actions éducatives)

DREES – Études & Résultats 742 & ASH 05/11/10

Le rapport de la Commission "Attali" pour la libération de la croissance française

10/8/654 – ASH 22/10/10 – p. 10-11



Ce que l'on ne peut pas ignorer et le lien Internet pour aller plus loin. Notez que là on a du structurel et c'est forcément intéressant de ce fait.

"Une ambition pour 10 ans. Mobilisation générale pour libérer la croissance et donner un avenir aux générations futures"

27 préconisations pour répondre notamment à deux "urgences": désendettement et emploi (des jeunes en particulier).

"Mobilisation générale" en faveur de l'emploi

Considérer la recherche d'emploi comme activité à part entière à rémunérer (+ accompagnement).

Jeunes : renforcer formations initiales en alternance, possibilité de pré recrutements (avec financement de formation)

Renforcer formations après une 1ère expérience professionnelle.

Recentrer les droits sociaux sur les plus modestes

"Mesures exceptionnelles d'économie"(3 ans) : gels certaines prestations sociales, fonction publique (gel du point d'indice, poursuite RGPP).

A relayer par des transformations structurelles : "moderniser en profondeur notre protections sociale": mise sous condition de ressources de certaines prestations et réexamen des plafonds...

Mettre en place des "comptes individuels pour les droits sociaux": fusionner toutes les aides perçues (prestation globale). Les droits pourraient être "portables et transférables".

Défenseure des enfants : un rapport thématique sur la pauvreté des enfants et le rapport annuel (2010)

10/8/712 – ASH 19/11/10 – p. 7-8



Que dire ? C'est net, sans appel... et risque de disparaître dans la future fusion des instances de défense des droits en une seule...

Précarité et protection des droits de l'enfant

"8 millions de personnes dont environ 2 millions d'enfants" vivent sous le seuil de pauvreté" (50% ont moins de

773 € mensuels)....

600 000 enfants mal logés

Sans compter les 10 000 en CHRS et 6 000 en centre maternel : "conséquences directes sur leur scolarité, vie sociale et santé"

Les expulsions, en hausse, produisent "des effets comparables à ceux de la guerre"

Ces situations entraînent une perte de l'estime de soi des parents et des enfants.

"Absence de volonté politique depuis plusieurs décennies" : 900 000 logements sociaux manquants

Inégalités croissantes dans l'accès aux soins

De plus en plus d'enfants dans les urgences hospitalières : indice de soins discontinus.

Elle voudrait un plan consacré à la santé des enfants et ados (+ meilleur suivi périnatalité)

Incidence indiscutable sur le parcours scolaire

Enfants pris dans "une sorte de déterminisme social": manque de mixité scolaire et de préparation des enseignants.

Recommande travail en équipe, tutorat...

Manque de moyen en protection de l'enfance

La loi 2007 fait de la prévention et du maintien des liens familiaux un objectif majeur

Mais les difficultés financières amènent les Dpts à réduire prévention et accompagnement social... qui devraient être érigés "en priorité absolue"(réduirait les placements pour cause de précarité)

Rapport d'activité 2010

En 10 ans un peu plus de 22 000 enfants ont bénéficié des services du défenseur et 3 000 en 2010 dont 33% entre 11 et 15 ans (chiffres stables).

Seules 10% des demandes viennent des enfants.

42% des saisines pour des difficultés de maintien du lien (séparations...)

16% pour les mineurs étrangers isolés : dénonce des "situations incroyables" qui auraient pu être réglées "avec du bon sens"

La scolarisation des enfants handicapés reste un parcours du combattant : et "la parole de l'enfant lui-même n'est pas prise en compte"

Plaide pour une justice des mineurs qui tienne compte de la particularité de l'adolescence.

"Si on examinait toujours les situations au regard de l'intérêt supérieur de l'enfant", il n'y aurait pas de pb justifiant son intervention.

Réduction de la pauvreté : l'objectif fixé par le président de la République est "accessible" selon Marc-Philippe Daubresse, réactions.

10/8 – 632 – ASH – 15/10 (5-6) & 22/10(24-25)



Cette question est compliquée et en l'occurrence le décalage dans le temps "efface" la crise pour l'instant... ce qui réduit l'effet de ces annonces.

Le taux de pauvreté monétaire ancré dans le temps "évolue de manière favorable" entre 06 et 08 (proportion de personnes vivant dans des ménages dont le niveau de vie est ≤ 60% du niveau de vie médian).

Malgré le début de la crise les autres indicateurs "évoluent assez peu".

Mais "la pauvreté ressentie" peut être plus importante : données anciennes, reste à vivre peu pris en compte...

"Pauvreté monétaire des catégories les plus touchées s'améliore" enfants - 12,4% ; 18/24 ans – 12 %.

Emploi "premiers effets de la crise": temps partiel subi augmente de 0,7 (représente 5,5%)

DALO : la part des personnes relogées : + 19 points (s'établit à 52%).

Un rapport sera présenté autour du 10/11 (chiffres plus récents et précis) et sera engagée une vague d'enquêtes sur des "indicateurs plus réactifs".

Annonce pour début 2011 une réflexion sur la notion de "reste à vivre" avec des indicateurs plus proches du ressenti des gens.

Orientations

Poursuivre RSA en Outre-mer et pour les jeunes

Mobilisation autour de stratégies territoriales et une journée sur la politique d'insertion (12/10).

Aider ménages à dépenser moins : énergie par ex.

"Mieux observer pour mieux agir": ONPES

Travail avec CNLE pour améliorer le "regard sur la pauvreté"

Réactions des associations

ATD quart monde : l'indicateur "ancré dans le temps" a toujours été contesté (voir numéro 9/9).

Chiffres Insee septembre : taux de personnes au-dessous du seuil pauvreté n'évolue pas entre 06 et 08, les plus pauvres se sont appauvris... et on n'a pas encore les effets de la crise économique...

Le seul engagement concret est la campagne pour "changer le regard sur la pauvreté".

L'Uniopeps espère d'autres réponses le 30/11 (fin année européenne) : souhaite réintroduction de "l'insertion sociale", revalorisation minima sociaux et système de ressources pour les jeunes.

ATD a remis un "mémoire" pour la jeunesse.

"Il faudrait établir un seuil de grande pauvreté"

10/8 – 668 – ASH – 29/10/10- p. 36-37



Très clair et pragmatique sur une question difficile et encore une fois on nous dit... que le système est trop complexe...

Entretien avec M. Damon, professeur Sciences-Po

Éliminer la pauvreté – Ed. PUF- 252 p. - 15 €

Y-a-t-il une définition "unanime" de la pauvreté?

Non : soit on évalue de manière comparative (et ça bouge en permanence) soit absolue.

"Je crois de plus en plus à cet indicateur très simple : les pauvres sont les 10% les moins riches".

Avec le RSA est apparue le taux de pauvreté ancré dans le temps. Qu'est-ce que c'est ?

On mesure pour l'année n la part des ménages en dessous du seuil de pauvreté et l'année suivante on le reprend corrigé de l'inflation... en période de croissance, la pauvreté diminue mécaniquement. Mesure complexe très critiquée par les assocs.

Pour l'INSEE la pauvreté est stable et pour les assocs le nb de personnes en difficulté augmente. ?????..

Les stats sont très bien faites mais les chiffres sont ceux de 2007 à 2008 : on n'a rien pour 2009...

Et ne renseignent pas sur les difficultés concrètes des gens dont la part contrainte de budget va jusqu'à 75% des ressources....

Ils ne donnent pas à voir des transformations pourtant importantes : pauvreté multipliées par deux chez les 25-35 ans depuis 1990.

Le RSA sert-il la réduction de la pauvreté ?

Il n'est pas la solution quand le chômage s'accroît.

La politique de lutte contre la pauvreté est trop complexe : il faudrait fusionner les prestations.

Les objectifs de réduction sont mobilisateurs sur le plan politique, c'est tout.

Quelle modalité et quelle utilité du seuil de "grande pauvreté" que vous proposez ?

On reprendrait l'indicateur international du seuil de 1,25 dollar par jour et par personne. On verrait qu'il y a des pauvres en France : permettrait de viser l'éradication de ces situations-là.

Progresser vers l'éradication de la pauvreté nécessite de se mettre d'accord sur les indicateurs.

Présentation très complète sur le site de PUF

Pauvreté, précarité, discriminations : nos éléments



Les pauvres ne savent pas gérer... ou bien ils n'ont pas d'argent : deux philosophies mais les chiffres sont parfois têtus.... Nous plaçons dans cette rubrique le "portrait social de l'INSEE", c'est un peu provocateur... mais lisez plutôt. Quant aux discriminations territoriales, c'est un nouveau concept... qui ne manque pas d'intérêt.

10/8/701 – ASH 12/11 & le Monde 10/11/10

Le Secours catholique détaille le budget des plus démunis en temps de crise

En 2009 1,5 million de personnes aidées (contre 1,4 en 2008) : 94% vivent sous le seuil de pauvreté (leur niveau moyen = 548 € mensuels).

Les étrangers représentent 29% (27% en 08) ce qui explique en partie le rajeunissement : les moins de 25% représentent 11% (10,5% en 08) et la féminisation de la pauvreté se confirme (55,1%).

67,9% des budgets faits de dépenses contraintes : endettement inévitable et pas lié à une mauvaise gestion (santé, éventuelle réparation de véhicule...). Budgets non viables : "non-accès à un emploi correctement rémunéré, insuffisance des minima sociaux ou impossibilité d'y avoir accès"

Attire l'attention sur la répartition des richesses : "vivre dans une commune riche avec une politique sociale développée change tout" (gratuité transports, ou autres dispositifs).

Il faut améliorer l'information sur les aides.

Et "ce qui est frappant, c'est leur baisse de moral. Beaucoup de ménages n'y croient plus".

On peut consulter le Baromètre pauvreté 10/2010

10/8 – 715 – ASH – 19/11 & Le Monde 19/11/10

L'INSEE livre son "portait social de la France"

Cette publication s'enrichit sans cesse alors c'est bien... et c'est l'occasion aussi de voir des choses qui ne vont pas comme on croit...

En 2010 5 millions d'immigrés (8% population totale) et 6,5 millions de descendants d'immigrés.

Le nombre d'immigrés progresse à nouveau et un des chapitres du portrait est consacré aux

Écarts de taux d'emploi selon l'origine des parents

Taux d'emploi des Français enfants d'immigrés dont les parents viennent du Maghreb 20 points plus faible que celui des Français de parents nés en France : différences de diplômes... n'expliquent "qu'un tiers de cet écart. Le reste peut provenir de l'existence de discriminations, mai aussi de tout ce qui n'est pas mesurable directement (réseaux, capital culturel, etc."

Nouveau chapitre consacré aux Conditions de vie

Qualité de vie déterminée par l'état de santé, le niveau d'éducation... inférieure pour les personnes seules, et les plus de 60 ans.

En 4 ans, plus d'une personne sur 5 passe par une phase de pauvreté "en conditions de vie"

10/8/704 – ASH 12/11/10 – p. 24

Des "rencontres contre les discriminations territoriales" se sont tenues le 5 novembre

Initiative du maire de La Courneuve qui avait déposé plainte auprès de la HALDE en mai 2009 pour discrimination sociale et urbaine : manque de moyens pour la Cité des 4 000 et aux transports.

Il a fait réaliser un sondage (CSA) : 54% des sondés ne sont pas favorables à la reconnaissance législative des discriminations liées au lieu de résidence

Mais près de 60% estiment qu'elles sont répandues (emploi, accès à des services...).

Plus d'infos sur le site de la ville.

Le Parlement européen plaide pour l'instauration d'un revenu minimum européen

Demande à la Commission de prendre une initiative : normes & indicateurs communs, avec mesures additionnelles pour les sans-abri.

Communiqué du 20 octobre 2010

Roms et Gens du voyage : un fichier présumé...

10/8/637 – ASH 15-22/10

& *Le Monde* 08-09-16/10/10



Se passe de tout commentaire !!

Un très bel article sur la scolarisation dans le dossier "Expériences repérées"(travail social)

Sur cette question voir le numéro 10/7

4 assocs ont déposé une plainte auprès du procureur de la République contre un "fichier de la gendarmerie (...) illégal et non déclaré"; à partir de documents OCLDI parlant de "généalogie des familles tsiganes"...

Elles ont aussi saisi la HALDE et la CNIL.

Les services de l'Etat nient son existence : fichier généalogique OCLDI supprimé en 2007 ; demeure "la base de données de suivi des titres circulation".

En 1992 une note (gendarmerie) parle de "minorités ethniques non sédentarisées".

Le ministère a demandé l'intervention du groupe de contrôle des bases de données (M. Bauer)

La CNIL écrit au Premier ministre

Elle n'a pas trouvé de fichier dédié aux "Roms" mais certaines infos enregistrées révèlent les origines ethniques (Roms mentionnés notamment), ce pour quoi il faut un décret (Conseil d'Etat).

Et plusieurs traitements de données à caractère personnel ne sont pas déclarés et donc illégaux.

Impératif de régulariser les bases.

Mêmes constats du groupe de contrôle présidé par M. Bauer : préconise un recensement des bases.

Dossiers Étrangers : nos éléments



De plus en plus d'enfants en centre de rétention administrative... l'intérêt supérieur de l'enfant décidément... occupe beaucoup d'espace dans ce numéro;

10/8/636 – ASH 15/10 (19-20&23) + *Le Monde* 8/10

10/8/636 – ASH 22/11/10 + *Le Monde* 06/11/10

Le Parlement ratifie l'accord franco-roumain de 2007 sur les mineurs isolés mais le Conseil constitutionnel le censure

Conclu pour 3 ans : reprend en partie le précédent.

Résoudre situation des mineurs, faciliter échanges d'infos, renforcer la lutte contre la criminalité organisée (plus marqué dans celui-ci).

Objectifs : identifier et protéger les mineurs, favoriser le retour (bonnes conditions), prévenir risques d'exploitation ou de représailles.

En 2002 l'autorité compétente pour autoriser un mineur à quitter le territoire était le juge des enfants : désormais étendu au procureur de la République "sous réserve qu'il saisisse dans les 8 jours le juge compétent". Le parquet peut donc décider de ne pas saisir le juge des enfants.

Le Conseil constitutionnel : dans ce cas-là, aucune voie de

recours possible, ce qui est contraire à la déclaration des droits de l'homme (1789).

L'accord est caduque

Hors la Rue et l'Unicef saluent cette décision

Hors la rue demande une réunion des "acteurs compétentes" car il faut un accord

On peut voir aussi un communiqué de Mme Versini (cf n° 10/7)

10/8/647 – ASH 22/10 (p. 25-26)

Mineurs isolés en Europe : une étude propose une protection harmonisée

Coordonnée par FDTA (législations et pratiques de 8 États) : travailler la définition, institutions nationales indépendantes pour recueil données.

Le statut d'étranger prédomine ce qui peut mettre à mal l'intérêt supérieur de l'enfant : ni refoulement ni détention, désignation représentant légal, reconnaissance de minorité unifiée, octroi systématique droit au séjour et titre de séjexiste-t-il une définition our à la majorité si projet dans le pays d'accueil, orientation vers protection enfance, retours volontaires avec évaluation complète.

10/8/697 – ASH 05/11- *Le Monde* 30/10&04/11/10

Restrictions apportées à l'AME & Réactions

L'Assemblée nationale a voté le principe d'une contribution de 30 € pour en bénéficier et limité les ayants droit aux conjoints et enfants (PLF 11).

Concerne 215 000 étrangers en situation irrégulière vivant avec moins de 634 € mensuels...

30€ représentent 5% de leurs revenus...

Cimade, MDM : dangereux, les gens vont attendre, "ils arriveront mourants".

10/8/638 – ASH 15/10 (p. 23)

Centres de rétention administrative : toujours plus d'enfants enfermés

Rapport 2009 de la Cimade : dernière édition qui puisse témoigner de la situation de tous les centres.

"Chaque rapport alerte sur les mêmes situations chaque fois un peu plus aggravées": le nb d'enfants y a doublé en 5 ans (318 en 2009) ; ils peuvent théoriquement y rester 32 jours.

Une information et un article sur les CADA

10/8/642 – ASH 22/10/10

FDTA dénonce un trou de 8 millions

Les 199 millions prévus représentent une perte 4% du budget (diminution des prix de journée), alors même qu'une enquête IGAS est en cours.

Ces restrictions ne tiendront pas compte des disparités territoriales (p. 22-23).

Les CADA : insertion ou surveillance ? (p. 32-35)

Les modalités d'accueil ont été revues, ils ne sont plus CHRS et sont sous la tutelle du préfet ; mais toujours dans l'action sociale (loi 2002-2).

"Cette évolution met en porte-à-faux les travailleurs sociaux"(accompagnement).

La FNARS dénonce un manque de pilotage clair.

10/8/679 – ASH 29/10/10

Roms : Une nouvelle plainte pour violation du droit communautaire

8 assocs adressent une plainte à la Commission européenne pour "violation du droit (...) en matière de libre circulation"(directive 2004).

Demandent enquête "approfondie".

Analyse des mesures d'éloignement : absence de prise en compte de "la situation personnelle", toutes sont rédigés de la même manière (GISTI).

Insertion et autonomie des Roms : une déclaration du Conseil de l'Europe

Énonce liste non exhaustive de priorités et prévoit de former un millier de médiateurs Roms et des juristes : interventions (accès aux droits) et liens entre Roms et sociétés civiles

Nous signalons dans le numéro 10/8

10/8/ 662 – ASH 22/10/10 – p.20

Nouveau programme de formation linguistique
Convention ministère / OFII / Alliance française Ile-de-France : élargir à d'autres publics que les primo-arrivants (signataires CAI).

1 600 signataires + 850 non signataires par an
D'autres conventions suivront sur le territoire.

10/8/ 707 – ASH 12/11/10 – p.17-18

Un nouveau programme de formation civique à venir pour les primo-arrivants

Depuis 07, 6 h dispensées (100 000 personnes / an)

Au 1er janvier 2011 bénéficiaires regroupés par niveaux de scolarisation et pays d'origine ; l'accent sera mis sur les valeurs qui ne constituent pas des références dans les pays d'origine.

10/8/ 673 – ASH 29/10/10 – p.17&25

Le Conseil d'Etat rejette le recours formé par des assocs contre le fichier "OSCAR"

Base de données permettant de contrôler l'aide au retour (voir n° 10/7 art. relatif aux Roms)

GISTI, LDH... : "le fichage biométrique des Roms ne connaît plus aucun obstacle"; restrictions liberté ressortissants communautaires.

10/8/ 708 – ASH 12/11/10

Domiciliation des demandeurs d'asile : un droit difficile à exercer

La CFDA tire la sonnette d'alarme : pas assez de structures habilitées, hausse du nb de demandes, "flou juridique" sur la place des CCAS dans le dispositif... en pratique des personnes sont dans l'impossibilité de déposer leur demande d'asile

"Famille rejoignant de réfugié"

Le médiateur de la république réclame un cadre juridique : des "interprétations trop restrictives" portant atteinte au droit à la vie familiale des réfugiés (communiqué du 3 novembre en ligne).



Jeunesse :
annonces, initiatives, informations



Les chiffres de la Dares sont de ces éléments qui éclairent très nettement une situation.. et que l'on préférerait ne pas lire.

Voir la Commission Attali en Société

10/8/ 719 – ASH 19/11/10

Lancement de l'Observatoire de la jeunesse

Par M. Daubresse le 10 novembre.

Porté par l'INJEP, il a pour mission de contribuer à l'évaluation des politiques publiques de jeunesse et de travailler sur 5 sujets, dont l'emploi.

Rapport annuel + notes de synthèses et d'analyse

EMPLOI ET CHÔMAGE DES 15-29 EN 2009

Dares – Indicateurs n° 072

56 % des 15 / 29 ans sont actifs, et leur taux de chômage atteint

17 % après avoir augmenté de 4,3 points de la mi-2008 à la fin 2009.

Leur taux d'emploi a reculé de 1,3 point

Les acteurs de l'insertion veulent plus de moyens pour les ML et les contrats aidés

10/8 – 696 – ASH 05/11/10 – p. 21

Le projet loi finances 2011 maintient budget des ML à l'identique alors que "l'activité augmente", le dernier rapport IGAS pointe leurs performances (coût plutôt moindre que d'autres dispositifs, par ex contrat d'autonomie) et les crédits exceptionnels (Agir pour la jeunesse) ne sont pas reconduits.

Missions locales : 2 rapports

10/8 – 634 – ASH 15/10/10 – p. 7-9

Qui parle de nécessaire rupture et clarification, et simplification... c'est l'IGAS, que peut-être vous aimerez davantage que l'IGF, dont les observations pourtant ne manquent pas de pertinence.

IGAS : clarifier les relations avec Pôle emploi

Les écarts de chômage des ZUS, pas réduits avant la crise de 2008, "tendent à s'aggraver".

Il faut unifier le pilotage de l'accès à l'emploi de ces jeunes et le confier au ministre de l'emploi : ce dossier pâtit d'être au croisement des politiques de l'emploi et de la ville.

Il faut améliorer les articulations entre Pôle emploi, ML et collectivités territoriales.

ML, moyens "insuffisants et hétérogènes", Pôle emploi, offre peu adaptée à ces suivis et leur co-traitance floue pénalise les jeunes ;

L'Etat doit organiser cette coopération : réforme complexe mais indispensable.

IGF : dispositif performant mais perfectible

"Réel potentiel" mais il faut consolider le réseau.

clarifier relations financières avec les collectivités publiques (simplifier avec l'Etat).

Systématiser les plans stratégiques, inciter au développement de projets locaux et d'actions limitées dans le temps (financements spécifiques).

Renforcer l'orientation en direction de l'emploi ;

Inciter à la performance : CPO, moduler 5% des financements selon résultats, renforcer évaluation.

Dynamiser le réseau : centre national de ressources dans une architecture institutionnelle rénovée.

Autour du RSA Jeunes

Tout premiers chiffres

10/8 – 657 – Le Monde 18/10/10 – p. 7-9

Ministère: 5 635 demandes au 9/10 "plutôt élevé"; leur traitement est plus long que celui des dossiers du RSA général. (à suivre)

Recours au Conseil d'Etat

10/8 – 657 – ASH – 05/11/10 – p. 13

Déposé par CFDT et Génération précaire : "viole le principe d'égalité"

Le ministre rappelle que le décret a été soumis au Conseil d'Etat avant sa publication.

Le Cnajep : budget 2011 en trompe-l'œil

10/8 / 683/ 2373 – ASH 29/10/10 – p. 22

Soutien des initiatives des jeunes en hausse de 67% : mais la rémunération des jeunes en service civique représente 45,9% du programme...

Le gouvernement "concentre ses maigres moyens sur les programmes [qu'il] gère en direct au détriment d'une politique d'accompagnement et de développement de la vie associative autonome"

Le programme "Envie d'agir" (Défi jeunes et Projet jeunes) n'apparaît plus dans le PLF 11...

M. Daubresse s'engage à le rétablir (ASH – 05/11)

Les brèves jeunesse

10/8 – 695 – ASH 05/11/10 –

Le fonds "Jeun'ESS"

Protocole ministère / grandes entreprises ESS
1,2 million : promouvoir ESS (milieu éducatif), soutenir initiatives jeunes, développer bonnes pratiques (favoriser insertion jeunes dans l'ESS).

Les failles du RSA sous la loupe des travailleurs sociaux

10/8/657- ASH 22/10/10 – p. 23-24



C'est bien de sortir le RSA de l'emploi et de le (re ?)mettre en travail social ; nous saluons cette initiative de la FNARS de donner la parole aux intervenants de première ligne.

Une enquête FNARS (été 2010) 1 an après....

35% sont déçus par la perte de droits connexes (perte CMU-C, majoration APL) et ils parlent aussi des aides locales (la loi incite les collectivités à éviter les "discriminations à l'égard de personnes placées dans la même situation").

56% : difficultés dans les accompagnements des référents uniques (surtout si c'est Pôle emploi)

39% : manque de coordination entre les différents organismes accompagnateurs.

28% observent des ruptures d'accompagnement "assez fréquentes".

25% relèvent des difficultés pour l'ouverture du droit au RSA : dossier lourd, retards de traitement, modes de calcul et de versement difficiles à comprendre.

24% : l'âge est une barrière à l'entrée.

50% n'ont pas été correctement informés.

Le ministre annonçait en juillet une commission chargée des évolutions à apporter.. (voir n° 10/6).

Que reste-t-il du vivre ensemble ? par Laurent Ott

10/8/644- ASH 15/10/10 – p. 30



Un axe de réflexion supplémentaire. C'est bien, mais de toute façon la question du collectif revient.

Réponse à L'Éducation populaire : une ressource pour le travail social ? (n° 10/7)

Travail social et éducation populaire sont affectés par les mêmes difficultés : économies, parcellisation, marchandisation... mais ce qui les rapproche est aussi la question de la collectivité.

"Où est passé le collectif en travail social ?" : on parle de plus en plus de parcours individualisés, on parle de "prendre de la distance", tout cela nuit à l'existence des équipes. S'écoute-t-on en équipe ?

De même CS et MJC sont parfois des lieux de consommation à la carte auxquels n'ont pas accès tous les enfants (non prioritaires parce que leurs parents travaillent ou sont au chômage).

"Où sont les actions qui s'adressent à tous de manière inconditionnelle ?" : en travail de rue, en pédagogie sociale les gens témoignent de leurs difficultés à trouver une place dans les structures.

"Ce qui peut réunir aujourd'hui l'éducation populaire et le travail social, c'est une pédagogie, une philosophie de l'intervention basée sur l'accueil, le mélange des publics et le travail éducatif dans la durée"... restent à trouver les financements.

Nous choisissons de reparler du Déni des cultures

10/8/671- ASH 22/10/10 – p. 40-41



A la faveur d'un entretien avec M. Lagrange... Voir notre numéro 6 pour un traitement moins succinct. Il insiste sur "l'hypocrisie" de l'état actuel et nous vous invitons à considérer la question ainsi.

L'importance des déterminants culturels remet-elle en cause les facteurs socio-économique ?

"A structure familiale, âge..., la variable du pays d'origine introduit" des risques significatifs. On peut aussi ne pas mentionner le pays d'origine et garder d'autres données (nb d'enfants) dont on sait qu'elles caractérisent telle ou telle société... "C'est une hypocrisie incroyable"

Vous dite que ce n'est pas la culture d'origine qui pose pb mais sa confrontation au contexte français.

Des éléments sont peu transférables ou connotés différemment (familles nombreuses par ex.) ; en outre le taux élevé de chômage a pénalisé l'intégration depuis 30 ans.

Êtes-vous favorables aux stats dites ethniques ?

Être "totalement aveugle à la dimension culturelle" encourage le développement de "fichiers sauvages" (cf. Roms récemment).

En terme de recherche je suis favorable à ce type de questions, les réponses étant anonymisées.

Les "fichiers administratifs ne devraient comprendre aucune donnée de cet ordre"

Quels leviers actionner ?

Favoriser le maintien ou l'installation d'une classe moyenne (éventuellement issue de l'immigration), et l'empowerment des femmes

"Je suis favorable à un accueil de la diversité, mais pas à une assimilation synonyme d'effacement. Je préfère parler d'inclusion"; "la culture n'est pas un destin"

Les conseils de la Miviludes aux intervenants sociaux pour repérer et protéger les mineurs

10/8/656- ASH 22/10/10 – p. 18-19



Cela paraît intéressant parce que concret sur un sujet dont la complexité est déroutante. Le guide est en ligne, avec un sommaire interactif.

La Miviludes estime les acteurs de la protection de l'enfance mal armés (cf rapport 2009 - n° 10/4)

Aussi publie-t-elle un guide pour eux.

Savoir repérer: distinguer entre les indices du contexte sectaire (indicateurs de risque ne suffisant pas à déclencher un signalement) et les éléments révélateurs d'une dérive sectaire, se référant à une maltraitance avérée. Exemples à l'appui.

Adopter une attitude de "neutralité active"

Ne pas se laisser entraîner sur le terrain des croyances religieuses ni instrumentaliser par le thème de la liberté de croyance : il faut évaluer les pratiques susceptibles de mettre en danger.

Typologie des cas les plus fréquents.

La nécessité du "secret partagé"

Un diagnostic interdisciplinaire est nécessaire et s'élabore a posteriori avec des infos vérifiées...

Il ne faut pas caractériser la situation de l'enfant ni tel élément isolé de "sectaire" ni évoquer la présence d'une "secte" pour justifier d'une action sociale mais s'en tenir aux faits.

Expériences, points de vue, éléments repérés



Nous aimons bien l'article sur le contrat de responsabilité parentale : dans ce numéro des contradictions sont débusquées dans toutes les rubriques, nous vous invitons à y être attentifs.

Les ambiguïtés du contrat de responsabilité parentale

10/8/711- ASH 12/11/10 – p. 28-29

Par Mme Grilhot, formatrice IRTS Paca-Corse

Ce contrat rappelle les obligations des titulaires de l'autorité parentale et propose des mesures d'aide, mais assorti de sanctions en cas d'inobservation.

Mais la loi Ciotti (voir n° 10/7) sur l'absentéisme permet à l'inspecteur d'académie d'actionner ce dispositif alors que tous les textes récents visent à désigner les Pdts de CG comme chefs de file de la protection de l'enfance : on réintroduit la double gouvernance ; et si l'ASE est sollicitée pour aider des familles.... dont les allocations sont été suspendues par la CAF ??? (mobesn@yahoo.fr)

Educs free-lance pour jeunes marginalisés

10/8 – 643- Lien Social n° 990 – p. 11-17

A Marseille, le Groupement d'éducateurs pour l'insertion des jeunes (GEPJ) a été créé par 3 ES pour poursuivre l'action du programme TRACE.

Tel. 06 88 25 28 28 / 06 89 80 66 16

La scolarisation des enfants du voyage

10/8 – 676 / 2364 – ASH 29/10/10 – p. 32-35



Très joli article qui exprime bien la diversité des freins... et montre les possibles.

Dans le Loiret, EN, collectivité territoriale et une assoc (ADAGV) y travaillent ensemble : 90% des 3-6 ans de l'aire d'accueil vont à la maternelle, et tous les 7-12 ans à l'école primaire. Pour le collège, c'est plus difficile. Accompagnement, présentation, mais aussi faire valoir que pour rester plus de 3 mois sur l'aire, il faut que les enfants soient scolarisés... parfois permet aux parents de construire un projet pour eux-mêmes ; le CG conditionne le RSA à la scolarisation des enfants...

Email : adagv45@wanadoo.fr – Tel. 02 38 25 05 00

Un réseau d'insertion professionnelle : en toute franchise

10/8 – 653 – ASH 22/10/10 – p. 36-39

Agen : "l'association de sauvegarde et promotion de la personne s'est associée avec une entreprise à but lucratif pour développer un réseau à caractère social AETES Environnement" en créant des activités de propreté dans des structures IAE.

AETES (Agen) 0800 202 106

Une étude sur la difficile rencontre entre les parents et les psychiatres

10/8 – 678/ 2365 – ASH 29/10/10 – p. 29-31

50 parents rencontrés et l'étude est consultable sur le site de la Fondation de France.

L'alliance thérapeutique a du mal à émerger en pratique : "nous sommes dans un déni total de la souffrance des familles", conclut un praticien

Parents de jeunes adultes. En pédopsychiatrie un peu différent, on ne peut ignorer les parents.

Personnes sous main de justice : accompagnement sur le chemin de l'insertion

10/8 – 698/ 2365 – ASH 05/11/10 – p. 2427

Les sortants de prison ont du mal à accéder à l'hébergement et l'insertion. Etat des lieux des questions posées par ces situations. Et une étude de la FNARS (sur 20 structures de son réseau) : cette activité n'est pas très rémunératrice...

1^{ère} Conférence nationale des formations sociales : les axes définis par l'Etat et des éléments du débat

10/8/658 ASH 22-29/10/10 + 19/11/10



Ce qu'on ne peut ignorer des débats autour d'orientations susceptibles d'impacter vos métiers.

Conférence DGCS/ARF pour nourrir les orientations 2011-2013. Bilan globalement positif : en 2009, plus de 31 000 diplômes délivrés (+ 150% en 9 ans)

Progresser dans l'observation des besoins : mutualiser données observatoires régionaux.

Améliorer qualité de l'offre : développer l'alternance intégrative "système qualifiant impliquant employeurs, professionnels, formateurs et étudiants"(idée portée par l'Aforts).

Aller plus loin dans le rapprochement avec les universités : reconnaissance diplômes, mobilité des travailleurs sociaux.

"Hautes écoles": le débat est ouvert

L'Unaforis a son projet : "Hautes écoles"et architecture rénovée (voir n° 10/7).

Certains craignent une disparition de la diversité pédagogique (voir M. Gaberan, n° 10/7)

L'Aforssse (formateurs) redoute l'uniformisation des enseignements sans réflexion élargie préalable.

D'autres sont plutôt favorables au projet

"La recherche au service de la qualité des formations"(p. 30-31)

par M. Curie, sociologue et formateur

La recherche a une place diverse, plutôt marginale (panorama des initiatives).

Acofis, appel à projet DGAS (08), Unaforis : prise de conscience de la nécessité de développer la recherche

Les "Hautes écoles"permettraient de défendre l'importance de la qualification par rapport à la compétence et faciliteraient la demande d'équivalence Bac + 3 pour diplômes niveau III.

Mais il faut dégager du temps et des moyens.

Nous signalons dans les ASH du 19 novembre "Hautes écoles : de nombreuses questions encore en suspens"(p. 17-19)

Bien fait, retrace les termes du débat tels qu'exposé ci-dessus; peut être une bonne occasion de se mettre en jambes si vous "débarquez"sur cette question.

L'alternance, une plus-value pour les employeurs

Entretien avec Mme Cornier, vice-Pdte Aforts (28)

Aforts & GNI rendent publique leur Contribution pour un livre blanc de l'alternance.

Alternance fragilisée: on acquiert compétences (référentiels d'activités) et non plus connaissances (cf. VAE, réforme diplômes...) . les lieux de stages doivent devenir "formateurs", pas bien intégrés.

"Les services de l'Etat assurent peu leur mission de contrôle pédagogique (...)aucune évaluation"

Nous voudrions une instance nationale : réfléchir à l'évolution des métiers et y ajuster les formations.

Éclairage Biblio : Forum hors-série n° 1 (Aforts)

Points de vue sur quelques pôles ressources de recherche en travail social (p.27)

Éditorial et commande en ligne Aforts – 13,26 €



Professions sociales et établissements



Des notations en forme de ressources surtout : l'essentiel cette fois-ci est traité à part (conférence sur les formations). Décidément on parle beaucoup ces temps-ci de changement de nom pour cette prévention spécialisée : en l'occurrence l'occasion d'aller voir en ligne <http://www.travail-de-rue.net?>

Deux informations sur l'Évaluation - 10/8/ 714

Évaluation interne : freins et avancées mesurés par le Syneas (ASH – 19/11/10 – p.22-23)

Enquête renseignés par 500 assoc (10% des adhérents), majoritairement protection de l'enfance et handicap ; évaluation respectivement effectuée (68%) et finalisée (62%).

"Les réticences sur le principe même de la démarche ne font plus partie des discours".

Mais sont pointés manque de temps (37%), absence de moyens financiers (21%) et "freins méthodologiques"(23%).

Le nouveau calendrier des évaluations internes et externes est fixé (ASH – 12/11/10 – p.12-13)

Décret n° 10-1319 du 03. Novembre, JO 05/11/10

Pris en application de la loi HPST qui supprime les délais initialement fixés.

10/8/ 706 – ASH – 12/11/10

Statut européen de travailleurs sociaux de rue

C'est la demande des associations de prévention spécialisée de 36 pays au 22e Forum international "Paroles de rue"(Bruxelles, 28-30 octobre).

Pédagogues de rue (Pologne), Éducateurs de rue... il faudrait harmoniser.

Nous signalons dans le numéro 10/8

10/8/ 686/2374 – ASH – 02/11/10

Un nouveau site internet lancé par l'Observatoire prospectif des métiers et qualifications de la branche : www.obs-professionssolidaires.fr

Enquêtes sur le travail, analyses sur les besoins...

10/8/ 709 – ASH – 12/11/10 – p.12-13

L'ANESM diffuse une recommandation sur le questionnement éthique

Professionnels obligés de "concilier au mieux des impératifs juridiques, déontologiques et humains": définit la notion d'éthique et étaye avec des cas pratiques

10/8/ 687/2375 – ASH – 02/11/10

Les Métiers en 2009 – DARES – INDICATEURS N° 069

Seuls quelques métiers résistent à la dégradation du marché du travail et notamment ceux de la santé et de l'action sociale.

10/8/ 690 – ASH – 29/10/10 – p.22

"Panorama du secteur petite enfance de la branche des acteurs du lien social et familial "

Historique de la fin 19e à nos jours : formations, réglementations, etc. (en ligne sur CNPEF)

10/8/ 660 – ASH – 15/10/10 – p.28

Les activités des aides à domicile en 2008

DREES – Études & résultats n° 741

Elles s'occupent de personnes de plus en plus dépendantes : lien entre les tâches et les diplômes.

10/8/ 660 – ASH – 22/10/10 – p.26

Aide à domicile : inquiétude des fédérations

Elles demandent au gouvernement de renoncer à supprimer les exonérations cotisations patronales.

Nos éléments sur le handicap



Le rapport sur l'AAH est confondant : on n'oserait pas gérer ainsi un budget domestique...

La question du travail

10/8/ 641 – ASH 15- 22 /10/10

Agefiph : tollé contre une nouvelle "ponction"

PFL 11 : transfert à l'Agefiph du financement de certains parcours formation des demandeurs d'emploi : se traduit par un prélèvement de 60 millions entre le dernier trimestre 2010 et le premier 2011, "sans concertation"(50 millions prélevés en 08 pour rémunérations stagiaires CRP).

Un appel de 5 assoc et fédérations

Entreprises adaptées : 19 500 emplois soutenus contre 20 000 l'année dernière et baisse de 12% de la subvention spécifique ; le secteur représente 33 000 emplois et salarié plus de 28 000 personnes.

10/8/ 649 – ASH – 22/10/10 – p.10

En 2008, le nb de travailleurs handicapés a augmenté mais moins fortement qu'en 2007

+ 3,7% contre 26 en 07 (adaptation aux nouvelles dispositions et contexte économique favorable)

En augmentation depuis 06 (entrée en vigueur loi 05), la part des établissements ayant employé au moins 1 travailleur handicapé atteint 58,2% en 08.

49% des nouvelles embauches sont des CDI

Dares Analyses Indicateurs n° 68

10/8/ 680 – ASH – 29/10/10 – p.24

La formation, condition favorable, mais insuffisante pour accéder à l'emploi

38% de ces demandeurs d'emploi ont plus de 50 ans, 79% un niveau inférieur au bac et 53% sont des chômeurs de longue durée : chiffres plus lourds que ceux de la population générale.

L'impact de la formation dépend du projet construit en amont l'accompagnement est "primordial".

10/8/ 717 – ASH 19/11/10 – p. 19

Nous signalons un entretien avec M. Jaboulin

A propos du dispositif PASSMO

Passerelle vers le milieu ordinaire

Coordonateur : faciliter d'insertion des travailleurs ESAT dans les entreprises - www.passmo.org

Réforme de l'AAH

10/8/ 716 – ASH 19/11/10 (p. 5-6)

Le décret est enfin paru

Décret n° 10-1403 du 12/11/10, JO 16/11/10

Maintien de l'évaluation annuelle et parallèlement déclaration trimestrielle pour les personnes exerçant un activité professionnelle en milieu ordinaire de travail

Modifications du mécanisme d'intéressement et dates d'entrée en vigueur.

10/8/ 648 – ASH 22/10 (p. 7-9)

Un rapport du Sénat sur l'AAH : Aller au bout de la réforme pour mieux maîtriser la dépense

"Dépense inflationniste systématiquement sous-évaluée": il faut budgétiser en tenant compte de l'augmentation du nb de bénéficiaires et de la revalorisation du montant (25% à 2012).

Urgent mettre en place un suivi stat de l'insertion des personnes, donnée essentielle pour la réforme annoncée en 2008 : mesurer la faculté à exercer une activité au lieu d'attribuer un taux d'incapacité qui conditionne la perception de l'AAH.

Renoncer à la révision trimestrielle : complexe et peu d'économies attendues

Sénat : Rapport d'information n° 36



Points de vue repérés

10/8/ 710 – ASH 12/11/10 – p. 30-33

Les ITEP veulent sortir des murs

Un ITEP = internat, semi-internat, domicile (Sessad) et accueil familial spécialisé, mais le passage d'un service à l'autre n'est en rien évident. De nombreux professionnels voudraient un "dispositif ITEP".

En termes de ressources

10/8/ 717 – ASH 19/11/10

L'Enquête : Handicap, 40 ans d'évolution - Bilan et perspectives

Réalisée par le CCAH : bilan de l'activité des structures pour personnes handicapées.

Nous signalons dans le numéro 10/8

10/8/ 641 – ASH 15/10 (p. 26)

Exit le CTNERHI, place à une "Maison des sciences sociales du handicap" (01/01/11)

L'EHESP le reprend et l'élargit : centre doc, équipes actuelles, siège de la structure de recherche Inserm, + chaires enseignement et recherche.

Atlas Solidarités et territoires.

La grande majorité des établissements pour personnes handicapées gérée par les assoc : pointe les zones "déserts", lié au développement des villes avec des carences en périphéries. (p. 27)

Présentation, et commande en ligne FEHAP – 39 €

10/8/ 700 – ASH 05/11 (p. 16)

L'Etat condamné en raison de l'étalement dans le temps des travaux d'accessibilité (tribunaux)

Conseil d'Etat, 22/10/10, n° 301572

Il doit indemniser le préjudice moral subi par une avocate handicapée.

Le Parlement a adopté le 17 nov. le projet de loi de réforme des collectivités territoriales.

Il devrait faire l'objet d'un recours devant le Conseil constitutionnel (parlementaires socialistes).

À compter du 1er janvier 2015 la clause de compétence générale des départements et régions devrait être supprimée : elles n'auraient donc plus le droit d'intervenir en dehors des compétences que la loi leur aura confiées.

Notre sélection dans le numéro 10/8

□ □

ASH du 22 octobre 2010 – 10/8 - 664

Une maison départementale des personnes handicapées inaugurée à Mayotte le 1er octobre

Décret n° 10-1148 du 28/09/10, JO 30/09/10

ASH du 5 novembre 2010 – 10/8 - 685

Installation du comité national de soutien à la parentalité le 3 novembre

Décret n° 10-1308 du 02/11/10, JO 03/11/10

Améliorer efficacité lisibilité et pilotage actions menées auprès des familles (REAAP, CLAS...).

37 membres notamment 7 représentants de l'Etat, 4 des collectivités territoriales et 19 des assoc.

Voir in clôture des états généraux de l'enfance

ASH du 12 novembre 2010- 2010 – 10/8 - 718

Fermeture du centre de rétention administrative du dépôt du Palais de justice de Paris

Arrêté du 22 octobre 2010, JO 27/10/10

Remplacé par une nouvelle structure (Vincennes)

Cahiers juridiques sur la loi pénitentiaire

Mesures relatives aux aménagements de peine

ASH – 22/10/10 – 10/8/ 684 – p. 47-53

Dispositions c/ alternatives à la détention

ASH – 02/11/10 – 10/8/ 684 – p. 37-44

Aménagements de peines – Alternatives à l'incarcération – Régimes de détention

ASH – 02/11/10 – 10/8/ 684 – p. 43-48



La réforme du surendettement est entrée en vigueur au 1er novembre (voir n° 10/7)

10/8 – 693 - ASH – 05/11/10 – p. 7



Décret n° 10-1304 du 29/10/10, JO 31/10/10

Les intervenants sociaux (juriste et CESF) ont voix délibérative à la commission ; la commission a 3 mois (au lieu de 6) pour notifier sa décision ; la durée maximale des plans est de 8 ans (au lieu de 10) ; l'inscription au fichier 5 ans (au lieu de 8).

Les expulsions de logement peuvent être suspendues si recevabilité du dossier de surendettement (décision du juge).

Réforme des collectivités territoriales

10/8 – 721 - ASH – 19/11 & le Monde 18/11/10



C'est à suivre bien sûr.



Voir en rubrique Jeunesse une enquête DARES sur emploi et chômage des 15-29 ans en 2009

Hausse "modérée" du nombre de chômeurs sans aucune activité en septembre

10/8 – 666 - ASH - 29/10/10 - p. 11



C'est parfait le concept de "hausse modérée" surtout quand elle ne tombe pas sur vous en fait.

Le nb de demandeurs d'emploi en catégorie A a augmenté de 0,2 % en 1 mois et 3,9% en 1 an .

S'établit à 2 697 100 personnes en métropole.

Hausses en catégories B (+ 0,7%) & C (+2,7%)

Toutes catégories confondues, 4 622 800 personnes inscrites à Pôle emploi (+ 0,8 % en 1 mois et + 8,9% en un an).

Le nombre de jeunes en catégorie A

a diminué de 1,1% en 1 mois
mais diminué de 4,2% en 1 an

Mais pas d'amélioration pour les seniors et les chômeurs de longue durée.

Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi ont diminué de 1,6% en septembre (et - 4,9% d'offres d'emploi satisfaites)

DARES – Indicateurs n° 070

Économie sociale et solidaire : des états généraux, un plan gouvernemental, etc. nos éléments

10/8 – 646 - ASH - 15 – 22-29/10 & 12/11/10



Tout donne envie d'y croire et nous ne doutons pas que ces initiatives aient des suites, c'est sur leur portée relative que nous avons des doutes.

260 acteurs ont lancé les états généraux le 11/10

Entretien avec Mme Fraisse (15/10 – p.29)

Il faut "d'influencer les décideurs"; des travaux existent : le rapport Vercamer (voir n° 10/4), les 50 propositions du labo ESS...

Elle regroupe entreprises économie sociale (mutuelles, assocs...) et initiatives économie solidaire (production à finalité sociale, équitable...)

La crise "offre une opportunité historique pour faire connaître et reconnaître l'ESS", qui ne doit pas se laisser "réduire à la fonction nécessaire de réparation sociale"; "sortir de l'entre-soi"

On peut consulter les sites suivants :

www.lelabo-ess.org ; www.lemois-ess.org

Plan présenté par M. Daubresse (22/10-p.11-12)

Renforcer la concertation.

Développer l'ancrage territorial : du sur-mesure + une étude nationale ("état des lieux")

Dynamiser l'innovation sociale : 500 000 euros pour lancer des micro franchises solidaires avec l'ADIE (concepts "clés en main") et développer des "pépinières" de l'entrepreneuriat social

Investir : 100 millions de prêts (grand emprunt)

Réformé, le Conseil supérieur de l'Économie sociale et solidaire a été installé le 26/10 : travailler à une labellisation ESS, renforcer la dimension européenne...

Décret n° 10-1230 du 20/10, JO 21/10/10

Rationnement des contrats aidés non marchands d'ici fin 2010... les réseaux d'insertion protestent

10/8 – 655 – ASH 22-29/10 & 12/11/10



Entre la surconsommation de 2010 et la baisse programmée pour 2011, nous augurons sans peine de jours difficiles... puisqu'ils ont déjà commencé !!

4000 CAE débloqués fin juillet (cf. n° 10/6)

Une instr. DGEFP enjoint aux préfets de région de ne consentir "aucun dépassement" et les invite à "réduire les coûts des contrats".

Presque toutes les régions en "surconsommation"

Instr. n° 2010-23 du 07/10/10, à paraître au BO

Les réseaux d'insertion écrivent à M. Wauquiez

Il "manque de quoi financer 4 600 contrats aidés d'insertion dans une dizaine de régions"

Pourtant en juillet le ministère assurait le secteur qu'il ne serait pas affecté par la baisse des contrats... 2011... (voir n° 10/6)

A Villeurbanne le maire demande au Préfet de lever le blocage d'ici fin 2010 (ASH 05/11/10)

Réponse de M. Wauquiez (09/11 à l'Assemblée nationale)

Fin d'année : priorité "aux publics pour lesquels il est impératif que les renouvellements soient faits" et 10 000 contrats affectés aux ACI.

Nouveaux dossiers instruits en décembre pour lancement au tout début 2011.

Nous signalons dans le numéro 10/8



Aussitriste que la situation, malheureusement à la cohérence ne fait pas défaut...

10/8 – 699 – ASH 05/11/10 – p. 13

Simplification du RSA : M. Daubresse présente de nouvelles pistes (voir n° 10/6)

Formulaire unique de déclaration de changement de situation (pour CAF et Pôle emploi)

Plateformes d'accueil et d'instruction avec les différents acteurs pour info et accès aux droits

Plus grande lisibilité du montant perçu lors de la reprise d'activité

Simplifier formulaires et courriers aux bénéficiaires

10/8 – 633 – ASH 15/10/10 – p. 6

Réorientée vers les métiers en tension, la politique de l'emploi ciblera prioritairement les jeunes et les seniors

Point d'étape de M. Wauquiez : partenariat renforcé Pôle emploi / APEC pour les jeunes

Un comité de pilotage fera un point sur l'aide aux chômeurs arrivés en fin de droits en 2010 : il y aurait moins de bénéficiaires que prévu...

Le CAS est chargé d'une étude sur les secteurs qui embauchent (orienter les formations).

10/8 – 652 – ASH 22/10/10 – p. 33-35

Placement des chômeurs : une dérégulation à hauts risques

Complètement libéralisé (loi de 07/2010 sur le commerce...) : transposition de la directive "services"(gouvernement) ou "interprétation ultralibérale"(Mme Khiari, sénatrice PS) ?

Pour les syndicats (Pôle emploi) c'est une remise en cause du service public : état des lieux des questions

10/8 – 672 – ASH 29/10/10 – p. 11-12

Deux tiers des chômeurs seraient globalement satisfaits de Pôle emploi

Résultat de l'enquête annoncée dans le n° 1/7

69% : démarches plus simples qu'avant la fusion et 67% : plus rapides.

52% seulement satisfaits du service d'accompagnement : niveaux de satisfaction variables (les plus fragiles sont moins satisfaits).

"L'enjeu, c'est la personnalisation"

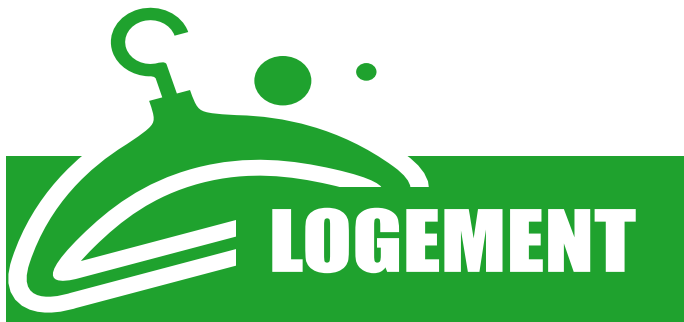
10/8 – 705 – ASH 12/11/10 – p. 22

A Pôle emploi : "Les comités de liaison doivent servir à quelque chose"

Entretien avec le Pdt de MNCP

Sur la réactivation de ces comités voir in n° 10/2

Manque de formation du personnel, pbs d'accueil, opérations de contrôle, suppression de postes : aucune réponse n'a été apportée et nous avons soutenu avec les autres organisations de chômeurs le mouvement de grève à pôle emploi le 09/11.



Chantier prioritaire : les associations dénoncent une politique contradictoire... et demeurent insatisfaites après avoir été reçues à Matignon

10/8/ 675 – ASH 29/10/10 – p. 23-24

10/8/ 675 – ASH 12/11/10 – p. 23 & 19/11 p. 21



L'idée de faire un commentaire devient superflue... voire indécente ?

En juin le Collectif alertait déjà : voir n° 10/05.

Loi finances 2011 : subvention Etat construction de logements sociaux en baisse + taxe sur loyers HLM... alors que le DALO est à la peine...

APL : suppression de la rétroactivité de 3 mois
"Contre-messages politiques scandaleux"

Projet loi Immigration : éloigner du territoire un étranger séjournant "dans le but essentiel" de bénéficier de l'aide sociale. Quid de l'inconditionnalité de l'accueil ?...

LOPPSI : évacuation des "installations illicites" sous 48 h sans procédure judiciaire : le collectif sera vigilant à la question des squats.

En outre des coupes budgétaires affectent la veille sociale : 115, CHRS, équipes mobiles...

Fdtion Abbé Pierre : "on n'ouvre plus de place au nom du principe du logement d'abord"...

FNARS : moins 21,4% entre exécuté 2009 et prévisionnel 2011.

Peu d'avancées sur la prévention des expulsions.

Le 5 nov. le collectif a installé 31 tentes sur le Pont des Arts pour "rendre visible une situation de catastrophe sociale" et le 8 nov. idem devant l'Assemblée nationale (examen budget)

Le ministère

Depuis 5 ans + 50% d'hébergement, constructions multipliées par 2 (logements sociaux) ; le DALO fonctionne "très bien" dans 80% des Dpts, il y aura un SIAO mi-novembre dans 66% à 75% des Dpts et le budget hébergement sera suffisant en 2011 (pour M. Pinte, rapporteur du programme, 60 millions manqueront).

SIAO : les assoc's doutent d'une opérationnalité réelle et déplorent manque de moyens pour coordination (voir n° 10/7).

A Matignon le 10 novembre

Le Premier ministre annonce l'envoi d'une nouvelle circulaire et se félicite des progrès accomplis.

Promesse de crédits sup en 2010 : 63 millions pour l'hébergement, 9,3 millions pour l'aide alimentaire

FNARS : pas de rupture "schéma classique".

Un éclairage biblio

Recherche sociale n° 194 – 12 €

Logement : extension du domaine de la crise

Personnes âgées, enfants, action des associations

Mobilisation des préfets pour la période hivernale, la trêve a commencé et 2 millions de personnes attendent un logement social.

10/8/ 694 – ASH 05-12/11/10



La période hivernale aura valeur de test... c'est donc à suivre ; quant au reste, c'est déjà plié.

Circ. DGCS/1A/2010/375 du 15 octobre 2010

L'hiver 2010-11 a valeur de test (refondation) : "aucune demande de mise à l'abri non pourvue par manque de place", quelle que soit la situation administrative des personnes.

Circ. rappelle le principe du "logement d'abord"

SIAO (date limite d'opérationnalité 01/11/10) : "accrocher au système de prise en charge "personnes ni connues ni accompagnées".

Des lieux d'accueil de jour doivent rester ouverts la nuit pour l'abri momentané des personnes ne souhaitant pas d'hébergement ; intensification des maraudes ; vérification des normes de sécurité en cas de recours à des nuits d'hôtel...

FNARS : poursuite d'une logique saisonnière et rien sur le principe de continuité

La trêve hivernale a commencé. Les expulsions se sont accélérées avant le 1er nov. Près de 50 000 familles expulsées chaque année (certaines reconnues prioritaires selon le DALO).

Entre 08 et 09 : plus 3,9% contentieux locatifs et nb de jugements d'expulsion en hausse de 1,5%

Amélioration : moins 7% de décisions d'octroi de force publique et moins 6,5% interventions police.

Un tiers des commissions prévention fonctionne...

Le parc social, refuge des familles monoparentales

Plus 1% de logements entre 08 et 09 mais turn-over en baisse "la liste des demandeurs s'allonge"

2 millions de personnes sont en attente, dont 1,3 million ne sont pas logées dans le social.

Les familles monoparentales occupent 1 logement social sur 5 au détriment des jeunes et des familles nombreuses dont la proportion diminue.

Crédoc (Consommation et modes de vie n° 233)

Nous signalons dans le numéro 10/8



Où comment simplifier les choses ? C'est un peu ça.

DALO : la réduction des délais d'instruction dans les grands départements reportée à 2014...

10/8/ 675 – ASH 05/11/10 – p. 9

Décret n° 10-1275 du 27/10/10, JO 28/10/10

Recours contentieux ouvert aux demandeurs reconnus prioritaires et sans offre de logement dans les 3 mois suivant la notification de la décision commission repoussé dans Dpts avec "au moins une agglomération de plus de 300 000 hab."



De plus en plus d'enfants exclus des soins, selon Médecins du monde

10/8/ 639 – ASH 15/10/10 – p. 24-25



On a honte, voilà tout...

L'accès aux soins des plus démunis en 2010 fait état d'une aggravation de la situation. Augmentation de 17% du nb de patients vus en consultation de 07 à 09 : crise économique et politiques de sécurité et d'immigration.

Le nb de mineurs a augmenté de 30% en un an ils représentent 12% du public des CASO : 50% ont moins de 7 ans (dont 30% à jour des vaccins).

96% des mineurs relèvent en théorie d'un dispositif de couverture maladie mais 14% des mineurs reçus pour la 1er fois ont des droit ouverts : peur des arrestations et déplacements dus aux expulsions expliqueraient une part de cette carence.

9 enfants sur 10 sont étrangers et un quart roumains.

Des réponses "habituellement utilisées à l'international en situation d'urgence" ont été mises en place : camp d'urgence ... mais le préfet a procédé à une expulsion pendant une campagne de vaccination conjointe avec le CG (dans le 93)...

Le retard de soins a doublé entre 07 et 09 : 22%.

Une salle de consommation de drogues : le choix du moindre mal

10/8 – 640 - ASH 15/10/10 – p. 36-39



*Nous osons les deux sourires pour un dispositif marqué par le respect et le réalisme.
A suivre ? Nous l'espérons...*

Pour dérouler le fil de cette question, voir n° 10/7

Visite dans un centre à Sarrebruck en Allemagne. 220 passages par jour. Nom, âge et type de drogue consommé sont entrés dans l'ordinateur "il faut être majeur et avoir déjà consommé"; on ne commence pas ici.

5 travailleurs sociaux, 4 infirmiers, 4 maîtresses de maison : "aider les toxicomanes pour qu'ils survivent (...) nous ne militons pas pour l'abstinence mais pour l'acceptation".

Ce n'est pas une zone de non-droit mais la police a validé sa création : contribue à diminuer troubles à l'ordre public (parfois contrôles à la sortie).

En 2009, 20 usagers amenés vers la thérapie ; en outre un groupe de parole au centre des consultations médicales gratuites.

Il y a eu des résistances du voisinage : déchets et prostitution. Les maîtresses de maison ramassent les déchets et un "drive-in" a été ouvert à la périphérie de la ville, ce qui limite le racolage.

L'agressivité n'est pas tolérée, ni le deal.

Le nouveau plan de lutte contre le sida et

autres infos

10/8 – 670/2366 - ASH 29/10/10 & 05-12-19/11/10



Le nouveau plan est une occasion si l'on ose dire de faire un point sur une maladie qui reste présente même si elle est moins effroyable que lorsqu'elle est apparue.

Fin 08, 144 000 personnes atteintes, dont 31 000 malades et 40 à 50 000 infectées sans le savoir.

Plan pour 2010-2014 : réduire de 50% en 5 ans le nombre de nouveaux cas et de 20% la mortalité.

Il intègre une "approche populationnelle": stratégies et actions adaptées aux publics les plus exposés (toxicomanes, homosexuels, détenus...) ou vulnérables (jeunes, personnes handicapées...) : préservatif et information restent au cœur de la prévention.

Encourage le dépistage généralisé en dehors de notion de risque d'exposition et une offre dite "communautaire" pour attendre des populations qui ne veulent ou ne peuvent pas se rendre dans un dispositif "classique" (migrants, prostitués...).

Se penche sur la prise en charge sociale des personnes contaminées : hébergement, emploi...

Un arrêté du 9 novembre fixe conditions d'utilisation des tests rapides de diagnostic en dehors des situations d'urgence (JO 17/11/10)

Réactions

Le Conseil national du sida reste critique : "avancées majeures" (prévention, dépistage...) mais manque de "mise en cohérence" de l'ensemble et "aucune indication budgétaire"...

Personnes migrantes, détenues, toxicomanes... : "contradictions flagrantes" entre "les objectifs de santé publique (...) et les politiques publiques de sécurité et de maîtrise des flux migratoires" - avis du 18/10

Conférence nationale de Santé : "plutôt satisfaisant": réserves sur le manque d'articulation entre niveaux nationale et régional et financement.

AIDES et la CNSA publient un guide

Accompagner les malades dans leurs démarches auprès des MDPH ; en ligne sur le site de Aides.



Bilan du collège par le Haut Conseil de l'Éducation

10/8 – 669 – Le Monde 02/10/10



Ce ne sont pas les enseignants, ce ne sont pas

Les éducateurs, mais le constat est sans appel quand même. Quant aux préconisations nous doutons de leur mise en œuvre, c'est un euphémisme !!

: il faut reconnaître ces spécificités pour donner aux mineurs "la volonté de prendre en considération les nouvelles normes"
F. Mananga – Ed. du Cygne – 130 p. 15 €

LE COLLÈGE - Bilan des résultats de l'école - 2010

téléchargeable à la documentation française
"Un élève sur cinq sort du collège en ayant de grandes lacunes en français et en mathématiques"(soit 150 000 élèves)

Et inégalités selon l'origine sociale accrues, malaise enseignant, problèmes de vie scolaire...

Le pays doit "élever significativement le niveau moyen des performances de ses élèves s'il veut élargir la base de la sélection de son élite"

Préconise de passer du "collège unique" à "l'école du socle commun": garantir la maîtrise des 7 compétences de base du socle (en ligne EN)

Redéfinir le service des enseignants (missions diverses), les former (pédagogie), davantage d'adultes pour encadrer les élèves, et davantage d'autonomie aux établissements.

ASH du 29 octobre 2010 – 10/8 - 678

Éliminer la pauvreté

Voir en Société un entretien avec l'auteur
Présentation très complète sur le site de PUF
M. J. Damon – Ed. PUF - 252 p. 15 €

Protéger l'enfant avec ses deux parents.

Le centre parental, une autre voie pour réussir la prévention précoce

Jeunes couples vulnérables attendant un enfant : accompagnement + appartement bail glissant.

Permet d'éviter l'errance et de ne pas nier le père.
Chatoney&Van der Borgh – Ed. l'Atelier – 17,50 €

Nous signalons dans le numéro 10/8



10/8 – 688 – ASH 29/10/10 – p. 16

L'opération "ouvrir l'école aux parents" est à nouveau étendue : 41 Dpts en tout

Parents d'élèves d'origine extracommunautaire : acquérir langue française, principes de la République et connaissance institution scolaire.

Circ. 2010-146 du 23/09 – BOEN n° 38 – 21/10/10

ASH du 12 novembre 2010 – 10/8 - 702

Re-naître orphelin... D'une réalité méconnue à une reconnaissance sociale

Environ 500 000 orphelins de moins de 21 ans en 2003, soit 3% de la tranche d'âge.

Peu connus en tant que tels (noyés dans la masse des familles monoparentales) : spécificités de leurs difficultés par une documentaliste qui veut comprendre pourquoi cet "efficacité"

Fl. F. Valet – Ed. Chronique sociale - 15 €

Livre porte-voix de la pauvreté

Témoignages rassemblés par le Secours populaire.
Voir la présentation sur leur site et acheter sur place ou en ligne – 32 €



ASH du 15 octobre 2010 – 10/8 - 645

L'insertion est une relation. Une autre façon de combattre le chômage

Favoriser la participation active des usagers requiert de nombreux savoir-faire et savoir-être : des professionnels cherchent à les formaliser.

Tenants et aboutissants d'une relation d'aide "égalitaire": "trop de désirs ou trop peu de désirs pour l'autre conduisent à l'échec"

Catherine Bernatet – Ed. de l'Atelier – 18 €

Ce qu'il n'est pas permis d'ignorer sur la garde à vue – voir n° 10/6

10/8 – 665 - ASH – 22-29/10

Le Monde 16/10/10

Principales dispositions du projet de loi présenté le 13/10

GAV devient mesure contrainte exceptionnelle (si emprisonnement encouru) ; on informe du droit de faire prévenir un proche et son employeur, d'être examiné par un médecin et de bénéficier de l'assistance d'un avocat dès le début (30 mn).

2 arrêts : Cour européenne des droits de l'homme et Cour de cassation considèrent ces dispositions non conformes au droit européen : Strasbourg confirme la nécessité de la présence d'un avocat aux interrogatoires.

Le projet sera modifié par voie d'amendement.

Mme Alliot-Marie : procès-verbaux et auditions restent valables, y compris après ces arrêts et jusqu'au vote de la réforme.

Synd. Magistrature: on demande d'appliquer des dispositions contraires à la Constitution et à la Convention européenne des droits de l'Homme !!

ASH du 22 octobre 2010 – 10/8 - 659

Intervenir auprès des mineurs étrangers isolés. Entre le maintien des spécificités culturelles d'origine et l'intégration dans la société française.

Lien entre motivations affichées et propension à adopter les codes de la société d'accueil ?

L'attachement aux origines n'est pas un obstacle à l'intégration



Nous ne saurions trop recommander de parcourir un document susceptible d'affiner certains de vos constats... disons "le nez sur le guidon"...

Un portrait inédit des immigrés et de leurs descendants : enquête TEO Trajectoires et Origines est réalisée par l'INED

Niveau scolaire : ne cesse d'augmenter même si la sortie de l'école sans diplôme des descendants reste plus élevée (13%) que pour la "population majoritaire"(8%) ; à nuancer par l'appartenance socioprofessionnelle des parents (65% de familles ouvrières contre 41% en population majoritaire).

Immigrés originaires d'Asie du Sud-Est, femmes, religion, lieux de vie....

ASH du 15 octobre 2010 – 10/8 - 635

Prise en charge des mères isolées avec enfants en CHRS : pas de compensation par l'Etat

La loi 2009 (logement) complète le CASF et prévoit des cas de prise en charge ASE (décision Pdt CG) dont ceux-ci. M. Apparu : entre dans la compétence ASE. A suivre ? le CASF prévoit un décret...

Rénovation de collèges dégradés

Arrêté du 20 septembre 2010 – JO 08/10/10

Dans le cadre d'Espoir banlieue, l'ANRU y interviendra à hauteur de 40 millions

La France ratifie la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels.

Le 27 septembre 2010 : 1er instrument international qui s'attaque à toutes les formes de violence sexuelle y compris celles commises dans le "cercle de confiance"(famille, école...)

Europe : une directive garantit aux personnes mises en cause pénalement les droits à la traduction et à l'interprétariat
Communiqué Commission IP/10/1305 – 08/10/10

ASH du 22 octobre 2010 – 10/8 - 661

CMU-C : après une stabilisation le nb de bénéficiaires repart à la hausse. Augmentation de 2,8% entre janvier et juillet.
Voir Références n° 41

Les dispositifs d'action sociale des Caf : enquête auprès des bénéficiaires in L'e-ssentiel – n° 101

Mal adaptés aux besoins des bénéficiaires.
Leur 1er souhait c'est le logement : 4% des dépenses seulement y sont consacrés.

La plus grosse dépense concerne l'accueil des jeunes enfants... qui n'arrive qu'en 4e position....etc.

Projet de loi de financement de la sécurité sociale

Les propositions de l'Uniopss sont en ligne

Égalité hommes-femmes : la DGCS a organisée l'Université de l'égalité. Parmi les mesures proposées, systématisation de réseaux de prise en charge des femmes victimes de violences ; conditionnement de l'attribution de fonds publics au respect des lois sur l'égalité professionnelle. Voir communiqué de presse

ASH du 29 octobre 2010 – 10/8 - 689

La chancellerie fixe un tarif unique de 8 € pour la location d'un téléviseur en détention. Audit suite à un rapport de la Cour des comptes (voir n° 10/6) : les tarifs variaient de 5 à 40 € ...

ASH du 5 novembre 2010 – 10/8 - 692

Pour l'accueil des hommes battus, rien n'est prévu : entretien avec Mme Spitzer (p. 32-33)

Psychologue et criminologue, a créé SOS Hommes battus en 2008 où environ 110 000 hommes auraient été victimes de violences conjugales

<http://soshommesbattus.over-blog.com>

Ce serait bien de parler de "violences conjugales"plutôt que de "violences faites aux femmes"; si un homme appelle le 39 19 "c'est une catastrophe"....

Notez un "droit de réponse"sous la forme d'une tribune de Mme Clamens, Directrice de la Fédération solidarité femmes : "Au 3919, les victimes, hommes ou femmes, reçoivent la même écoute". (ASH du 19/11/10, p. 24)

Laïcité dans les quartiers

M. Besson a installé 15 "ambassadrices"(partenariat avec Ni putes ni soumises) : elles iront à la rencontre des habitants dans les quartiers sensibles, pendant 5 mois à partir du 25 novembre. Promouvoir laïcité et égalité entre hommes et femmes : réunions, débats, (MQ, établissements scolaires...) et porte-à-porte.

Manifestation pour la défense du droit à l'avortement le 6 novembre

Planning familial avec ANCIC et CADAC : depuis 09, 100 des 790 lieux pratiquant l'IVG ont fermé.

Le forfait IVG est toujours inférieur à celui des fausses couches spontanées malgré les annonces de Mme Bachelot (voir n° 10/3)... qui assure par ailleurs que "la promesse sera tenue".

Présentation d'un plan d'actions 2010-2014 pour la prise en charge sanitaire des détenus

"Nouvelle ambition" : notamment prévention du suicide et accessibilité aux soins de santé mentale. Act Up : dénonce l'absence de matériel prévu dans le cadre de la réduction des risques.

Profession banlieue : Les Ateliers Santé ville, plus-value locale pour la réduction des inégalités. Le dossier porte sur 3 structures d'Ile-de-France. Déploie que leur place ne soit pas assurée "dans le contexte actuel de réorganisation territoriale des politiques publiques de santé".

12% des personnes ont modifié leurs achats de médicaments à la suite des franchises. N'en achetant qu'une partie : concerne les plus modestes et les plus malades...

IRDES Questions d'économie de la santé n° 158

Garde des jeunes enfants : accueil au domicile des parents (horaires étendus ou spécifiques)

La CNAF y consacra 38 millions en 2009-2012.

ASH du 12 novembre 2010 – 10/8 - 703

PLFSS 2011 : l'ADF et l'Unapei demandent des amendements, notamment

ADF : enveloppes "missions d'intérêt général"(financer par ex. la gratification des stagiaires...); davantage de transparence sur la masse salariale ; exclusion des structures expérimentales et des lieux de vie de la procédure d'appel à projet pour ne pas freiner les innovations.

Des informations sur le budget CNAF 2011

Action sociale en hausse de 7,3% : accueil jeunes enfants + 9,5%, et 6/18 ans +5,7%, notamment.

En développement : aide à domicile, logement des jeunes en FJT, accompagnement scolarité et REAAP, médiation familiale.

Prestations familiales : hausse de 1,5% des montants et de 0,1% des plafonds de ressources : le CA de la CNAF y est défavorable.

Les APL revalorisées de 1,1% : avis défavorable du CA de la CNAF (insuffisant)

